

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AUNAY-SOUS-AUNEAU DU MERCREDI 18 DECEMBRE 2024

Conseil Municipal convoqué par courriel le 13 décembre 2024.

L'organisation de la séance du conseil municipal a été prévue dans la salle du conseil municipal à la mairie, conformément aux dispositions de la délibération n°2022_74 du 21 septembre 2022.

Présidence : M. Robert DARIEN, Maire d'Aunay-sous-AunEAU

Secrétaire de séance : M. Patrick RIVARD

Participants : M. Robert DARIEN, M. Alex BORNES (arrivé à 18h23), Mme Cathy LUTRAT, M. Thierry DROUILLEAUX, M. Jean-Luc MARIETTE, Mme Frédérique SEVESTRE, M. Julien PICHOT (arrivé à 18h18), M. Daniel MOREAU, Mme Gwenaël BEYE, M. Patrick RIVARD, Mme Jasmonde MARTIN et M. Jean-André CAHUZAC.

Absent(e)s excusé(e)s : Mme Evelyne GENECQUE, M. Vincent ZOUZOUKOWSKY (pouvoir à Robert DARIEN)
Mme Julie DE FRANQUEVILLE

Début de la séance : 18h03.

Points inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 20 novembre 2024
2. Compte rendu des décisions du Maire (Articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT)
3. Le point sur les travaux, les programmes en cours et les études
4. Affaires administratives, financières, personnel communal
5. Information-Communication-Affaires Culturelles et Histoire locale
6. Communications diverses - Interventions diverses
7. Dates à retenir

1. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2024

Délibération n° 2024_050

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 novembre 2024 a été diffusé aux élus municipaux, mis en ligne sur le site internet www.aunay-sous-aunEAU.fr, rubrique « Procès-verbaux du Conseil Municipal » et affiché sur le panneau municipal devant la mairie le 27 novembre 2024.

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 20 novembre 2024 est approuvé par l'ensemble des membres présents et représentés.

2. COMPTE RENDU DES DÉCISIONS DU MAIRE

(Articles L2122-22 et L2122-23 du CGCT)

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) précisant les délégations susceptibles d'être accordées au Maire durant le mandat municipal.

Vu les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du Conseil Municipal en date du 28 mai 2020, modifiées par délibération du 30 septembre 2020.

Vu l'article L 2122-23 du C.G.C.T. stipulant que les décisions prises dans le cadre des délégations accordées doivent faire l'objet d'un compte rendu au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

N° D'ORDRE	CODE	NOMENCLATURE	DATE	DECISION
2024_956	2-3	Droit de préemption urbain	14/11/2024	Renoncement au droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré section AA 95
2024_957	2-3	Droit de préemption urbain		ANNULEE
2024_958	2-3	Droit de préemption urbain	20/11/2024	Renoncement au droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré sections AA 41 et 42
2024_959	2-4	Droit de préemption urbain	03/12/2024	Renoncement au droit de préemption urbain sur l'immeuble cadastré sections AC 71
2024_960	3-5	Autres actes de gestion du domaine public	10/12/2024	Délivrance d'une concession funéraire dans le cimetière communal - n°623 - concession de cinquante ans à compter du 10/12/2024
2024_961	3-3	Locations	10/12/2024	Révision loyer logement impasse de la Colonie au 01/01/2025

3. LE POINT SUR LES TRAVAUX, LES PROGRAMMES EN COURS ET LES ÉTUDES

A. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN CABINET MULTI PROFESSIONNELS

Les offres reçues pour le marché de travaux sont en cours d'analyse par l'architecte. La commission d'appel d'offres sera réunie prochainement.

B. TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA MAIRIE

Les travaux sont en cours. Les conditions climatiques ont amené les entreprises à reporter certains travaux qui nécessitent un temps sec pour leur réalisation. L'installation des jeux débutera demain.

C. TRAVAUX D'INSTALLATION DE L'ASCENSEUR PMR À LA MAIRIE

Les travaux sont en cours de finalisation.

4. AFFAIRES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, PERSONNEL COMMUNAL

A. BILAN D'UTILISATION DES PRESTATIONS CNAS 2024

Rapporteur : Mme Cathy LUTRAT

Mme Cathy LUTRAT informe que le dispositif d'action sociale rencontre un franc succès. Il est rappelé qu'il a été mis en place pour le personnel communal depuis le 1er janvier 2024. Il vise à améliorer les conditions de vie des agents publics et de leurs familles, notamment dans les domaines de la restauration, du logement, de l'enfance et des loisirs, et à les aider à faire face à des situations difficiles.

B. DÉCISION MODIFICATIVE N°1 SUR LE BUDGET GÉNÉRAL 2024

Délibération n° 2024_051

Monsieur le Maire présente et commente le projet de décision modificative n°1 du budget général 2024 permettant d'ajuster les crédits budgétaires notamment pour les frais de personnel en raison des adaptations des horaires de certains agents et des recrutements pour le remplacement du personnel en arrêt de maladie, dont la dépense est compensée en partie par l'assurance statutaire.

Ces modifications budgétaires sont détaillées comme suit :

DECISION MODIFICATIVE N°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-833 : Impôts, taxes et vers. ass. / rémunérations (autres organismes)	0,00 €	4 950,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8411 : Personnel titulaire	0,00 €	38 030,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8413 : Personnel non titulaire	37 060,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8450 : Charges de sécurité sociale et de prévoyance	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-8470 : Autres charges sociales	0,00 €	2 035,00 €	0,00 €	0,00 €
D-848 : Autres charges de personnel	0,00 €	75,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	43 060,00 €	45 090,00 €	0,00 €	0,00 €
R-8419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 030,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	2 030,00 €
Total FONCTIONNEMENT	43 060,00 €	45 090,00 €	0,00 €	2 030,00 €
INVESTISSEMENT				
R-13462 : Fonds équip. non amort. - Dotation soutien investissement local	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 005,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 005,00 €
R-165 : Dépôts et cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
TOTAL R 16 : Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	1 635,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles	0,00 €	1 635,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183 : Matériel informatique	0,00 €	875,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2184 : Matériel de bureau et mobilier	0,00 €	195,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	1 070,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	2 705,00 €	0,00 €	2 705,00 €
Total Général		4 735,00 €		4 735,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **Approuve la décision modificative n°1/2024 du budget 2024 détaillée ci-dessus.**

C. AUTORISATION D'ENGAGEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2025
AVANT LE VOTE DU BUDGET GÉNÉRAL
Délibération n° 2024_052

Monsieur le Maire indique que le budget général 2025 sera voté comme tous les ans après le début de l'exercice budgétaire. Comme le prévoit le 3ème alinéa de l'article L 1612-1 du C.G.C.T., l'assemblée délibérante peut autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité de ses membres présents par 7 voix pour, 2 abstentions (Mme Frédérique SEVESTRE et M. Patrick RIVARD) et 2 contre (M. Daniel MOREAU et Mme Gwenaël BEYE), autorise l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement 2025 dans la limite du quart des crédits ouverts en 2024 avant le vote du budget général dans les limites détaillées ci-après, et ce indépendamment des restes à réaliser.

			CRÉDITS OUVERTS EN 2024	1/4 DES CRÉDITS 2024 SUR 2025
Chap. 20	Compte			
	203	Frais d'études, recherche	1 731,00 €	432,75 €
TOTAL Chap.20			1 731,00 €	432,75 €
Chap. 204	Compte			
	204182	Subv org. Publics divers	22 100,00 €	5 525,00 €
TOTAL Chap.204			22 100,00 €	5 525,00 €
Chap. 21	Compte			
	2131	Bâtiments publics	897 729,40 €	224 432,35 €
	2152	Installations de voirie	242 478,33 €	60 619,58 €
	2181	Install. générales, agencements	10 000,00 €	2 500,00 €
	2183	Matériel informatique	1 624,00 €	406,00 €
	2184	Matériel de bureau et mobilier	7 697,23 €	1 924,31 €
	2188	Autres immobilisations corporelles	2 000,00 €	500,00 €
TOTAL Chap.21			1 161 528,96 €	290 382,24 €

Arrivée de M. Julien PICHOT à 18H18.

Arrivée de M. Alex BORNES à 18H23.

5. INFORMATION - COMMUNICATION - AFFAIRES CULTURELLES - HISTOIRE LOCALE

Rapporteur : Mme Cathy LUTRAT, Adjointe déléguée

A. BULLETIN MUNICIPAL

Mme Cathy LUTRAT indique que l'élaboration du bulletin est en cours.

6. COMMUNICATIONS DIVERSES – INTERVENTIONS DIVERSES

INTERVENTIONS DIVERSES

Déclaration de Mme Gwenaël BEYE et de M. Daniel MOREAU concernant la rénovation de l'ancienne Poste (texte lu en séance et copié in extenso) :

« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux

Vous n'êtes pas sans connaître notre position portée depuis quelques semaines, considérant que nous sommes pour la rénovation de l'ancienne poste, mais l'important coût de cette rénovation nous amène à nous exprimer systématiquement contre ce projet.

Nous avons été rejoints dans notre appréciation par environ 400 citoyens de notre village (394 habitants exactement qui partagent notre position).

Nous avons pris le temps d'aller à leur contact, de débattre avec eux des investissements, du budget de notre commune, et ils ont décidé massivement de signer notre pétition.

Devant la richesse des débats, nous avons décidé de continuer à les rencontrer dans les prochains jours et semaines, donc considérez que cela n'est qu'un premier dépôt de pétitions. Nous vous ferons parvenir les nouvelles au fur et à mesure, si les conditions de financement de l'ancienne poste ne devaient pas changer.

Nous demandons l'ouverture d'un véritable débat avec le dossier des travaux que nous ne connaissons toujours pas et le retour à un budget raisonnable conforme à la première estimation.

Nous tiendrons bien entendu informée l'ensemble de la population de l'évolution de ce dossier, en espérant que vous allez enfin prendre en compte l'avis des habitants d'Aunay sous Auneau, qui souhaitent massivement une réorientation des investissements pour notre village ».

Monsieur le Maire prend acte de la déclaration de M. Daniel MOREAU ainsi que des pétitions qui lui ont été remises.

Toutefois, il s'interroge sur la manière dont les administrés ont pu signer cette pétition sur la base d'informations incomplètes.

Le montant communiqué ne prend pas compte des 56% de subvention, ni des revenus locatifs qui contribueront au remboursement des emprunts.

L'évolution de ce dossier a toujours été rapportée en séance du conseil municipal. La présentation du projet final aux élus est prévue pour le mercredi 8 janvier 2025, avant la réunion publique du samedi 11 janvier 2025. Cette réunion n'a pas pu se tenir plus tôt car nous attendons les résultats du marché, actuellement en cours d'analyse par l'architecte.

Panneaux de signalisation et plaques de Rue : Mme Frédérique SEVESTRE rappelle qu'un travail d'identification des panneaux de signalisation et des plaques de rue à remplacer a été réalisé et souhaite connaître la suite à donner.

Monsieur le Maire et M. Julien PICHOT indiquent qu'il est préférable d'effectuer un tour complet de la commune afin d'identifier tous les remplacements nécessaires, puis de planifier ces travaux sur un ou plusieurs exercices budgétaires.

Entretien du foyer et de la salle des associations : Madame Frédérique SEVESTRE signale que le foyer et la salle des associations ne sont pas toujours en état de propreté durant la semaine, se demandant s'il ne serait pas judicieux d'augmenter la fréquence des nettoyages.

Il est mentionné que les salles sont nettoyées chaque vendredi après-midi. Cette organisation garantit que les salles soient prêtes pour les locations du week-end. Le lundi matin, un état des lieux est effectué pour s'assurer que les salles sont propres pour l'utilisation par les associations durant la semaine. Il est rappelé que l'accès aux salles est gratuit pour les associations, mais il est demandé à chacun de veiller à leur propreté.

7. DATES À RETENIR

Mercredi 08/01/2025 à 18h00 en mairie : Réunion plénière consacrée au projet d'aménagement d'un cabinet multi professionnels.

Samedi 11/01/2025 à 10h : Réunion publique de présentation du projet d'aménagement d'un cabinet multi professionnels.

Mercredi 15/01/2025 à 09h30 en mairie : Réunion de la commission d'urbanisme - PLUI-H - Définition du Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

Mercredi 15/01/2025 à 18h00 en mairie : Réunion de la commission des affaires scolaires - Rédaction du cahier des charges pour le nouveau contrat de confection et la fourniture de repas du restaurant scolaire.

Jeudi 16 janvier 2025 : Cérémonie des vœux de la CCPEIDF.

Vendredi 17 janvier 2025 à 17h30 au Foyer : Cérémonie des vœux du Maire.

Mercredi 29 janvier 2025 à 18h00 en mairie : Réunion du Conseil Municipal.

Mardi 25 février 2025 à 18h30 en mairie : Réunion du CCAS.

La séance est levée à 18h40.

**Secrétaire de séance,
Patrick RIVARD**

**Le Maire,
Robert DARIEN**